



SOLUTIONS

DR Sud Est
405 Rue Emilien GAUTIER
CS 60401 - Les Milles
13591 AIX-EN-PROVENCE
04 42 37 25 00

SID - ESID Lyon
PCO de Montpellier
311, Avenue Massena - CS 60060
34965 Montpellier Cedex 02

04 67 16 59 88

corentin.crozier@intradef.gouv.fr

Réf. client : 2491621
Rapport N°: 202002468/1/1
Rapport établi le 15/11/2023

A l'attention de **M. CROZIER Corentin**

Diagnostic relatif à la gestion des produits, équipements, matériaux et déchets issus de la démolition ou de la rénovation significative de catégories de bâtiments

Lieu d'intervention :	Bâtiment 002		
Adresse :	Quartier Bonnet d'Honnieres 84100 Orange		
Parcelle (s) cadastrale (s)	/		
Date du constat :	19/10/2023		
En présence de :	M. CRUZ Grégory (SGT)		
Désignation de la compagnie d'assurance :	MSIG Insurance Europe AG	n°F210.16.0414	
Opérateur de repérage :		Wilfrid DUVILLIER	
		 BUREAU VERITAS SOLUTIONS ZA LEMFANT - 405 Rue Emilien Gautier 13290 AIX-EN-PROVENCE Tél. +33 04.42.37.25.00 SIREN : 392 417 689	date de fin de validité : 31/12/2023

Ce rapport comporte 37 pages dont 1 page de garde

Sommaire

1. PREAMBULE.....	3
1.1. Rappel du contexte et de la mission	3
1.2. Textes de référence.....	3
1.3. Identification du maitre d'ouvrage de l'opération de démolition	3
1.4. Identification du diagnostiqueur	3
1.5. Localisation de l'opération	5
1.6. Description du bâtiment à démolir et historique	5
1.7. Documents examinés	5
1.8. Déroulement et particularités de la mission	5
1.9. Etude et diagnostics complémentaires à réaliser	5
2. SYNTHESE	6
2.1. Tableaux de synthèse	6
2.2. Tableaux de détails	12
2.3. Répartition des déchets issus de la démolition par catégorie et filière	14
3. DIAGNOSTIC TECHNIQUE	15
3.1. Inventaire des matériaux, produits de construction et équipements constitutifs des bâtiments.....	15
3.3. Identification des filières régionales de gestion des déchets issus de la démolition	21
3.4. Introduction du Schéma d'Organisation et de Gestion et d'Elimination des Déchets (SOGED)	23
4. ANNEXE 1 : PLANS DU BATIMENT	24
5. ANNEXE 2 : FILIERES POSSIBLES DE TRAITEMENT	30
5.1. Traitement de déchets dangereux	30
5.2. Traitement de déchets inertes	31
5.3. Traitement de déchets non dangereux	32
5.4. Regroupement des déchets DEEE	33
6. ANNEXE 3 : SYNTHESE DU DIAGNOSTIC	34

1. PREAMBULE

1.1. Rappel du contexte et de la mission

ETAPE 1 : ETUDE DOCUMENTAIRE

Examen des documents transmis par le maître d'ouvrage, permettant d'identifier les matériaux constitutifs du bâtiment à démolir.

ETAPE 2 : REALISATION DES REPERAGES SUR SITE

Visite exhaustive des locaux.

Identification et repérage au moyen de sondages réalisés par outillages individuels et portatifs des différents matériaux en présence, à l'exception des fondations, cuves ou canalisations enfouies dans le sol.

ETAPE 3 : REALISATION DU DIAGNOSTIC ET REDACTION DU RAPPORT

Identification et quantification des matériaux.

Estimation des quantités de déchets produits :

- en masse,
- par catégorie de déchet (dangereux/ non dangereux/ inerte),
- par filière de traitement (réemploi, recyclage, etc.).

Examen des possibilités de réemploi sur site.

Identification des filières locales de traitement des déchets identifiés dans le diagnostic.

1.2. Textes de référence

Ce diagnostic est réalisé par rapport aux référentiels suivants :

- Articles R.111-43 à R.111-49 du Code de la Construction et de l'habitation (créés par le décret n°2011-610 du 31 mai 2011 relatif au diagnostic portant sur la gestion des déchets issus de la démolition de catégories de bâtiments).
- Arrêté du 26 mars 2023 relatif au diagnostic portant sur la gestion des produits, équipements, matériaux et déchets issus de la démolition ou de la rénovation significative de catégories de bâtiments et abrogeant l'arrêté du 19 décembre 2011 relatif au diagnostic portant sur la gestion des déchets issus de la démolition de catégories d'immeuble.

1.3. Identification du maître d'ouvrage de l'opération de démolition

Société : SID - ESID Lyon

Adresse : PCO de Montpellier 311, Avenue Massena - CS 60060 34965 Montpellier Cedex 02

Nom du contact : M. CROZIER Corentin

Tel : 04 67 16 59 88

Mel : corentin.crozier@intradef.gouv.fr

1.4. Identification du diagnostiqueur

Société : Bureau Veritas Solutions

Coordonnées : DR Sud Est 405 Rue Emilien GAUTIER CS 60401 - Les Milles 13591 AIX-EN-PROVENCE

Nom de l'intervenant : Wilfrid DUVILLIER

Nom de la compagnie d'assurance : MSIG Insurance Europe AG

Contrat : n°F210.16.0414 valable jusqu'au : 31/12/2023



BUREAU
VERITAS

SOLUTIONS



ATTESTATION D'ASSURANCE

Nous, soussignés **MSIG Insurance Europe AG**, Succursale en France, sis 65 Rue de la Victoire – 75009 PARIS – certifions par la présente que la Société :

BUREAU VERITAS SERVICES France SAS
8 Cours du Triangle
92800 PUTEAUX

a souscrit auprès de notre Compagnie, pour le compte de sa filiale :

BUREAU VERITAS SOLUTIONS SAS
Immeuble Le Gaia
333 Avenue Georges Clémenceau
92000 NANTERRE

un contrat d'assurance de **RESPONSABILITE CIVILE** portant le numéro F210.16.0414.

Ce contrat a pour objet de garantir les conséquences pécuniaires de la **RESPONSABILITE CIVILE** pouvant incomber à l'Assuré en raison des dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs causés aux tiers dans le cadre de ses activités de diagnostic portant sur la gestion des Produits, Matériaux et des Déchets (PMD) issus de la démolition ou rénovation significative de bâtiment (Décret n° 2021-822 du 25 juin 2021), y compris le réemploi des matériaux ; concernant cette dernière mission il est précisé que les garanties s'appliquent y compris lorsque la mission porte sur des démolitions ne comportant pas de déchets amiantés.

La présente attestation valable du 01/01/2023 zéro heure au 31/12/2023 à minuit, est délivrée, sous réserve du paiement de la prime d'assurance, pour servir et valoir ce que de droit et ne peut engager la Compagnie au-delà des clauses, termes et conditions du contrat auxquels elle se réfère.

Paris, le 14 décembre 2022

MSIG Insurance Europe AG
65, rue de la Victoire - 75009 Paris
Tél : 01 40 67 12 34 - Fax : 01 40 67 12 34
RCS Paris 753143882 APE 6512Z

MSIG Insurance Europe AG
Succursale en France
65 Rue de la Victoire
75009 Paris
Tél: +33(0)1 40 67 42 42
Fax: +33(0)1 40 67 12 34

RCS Paris 753143882, APE 6512 Z
Siège social: An den Dominikanern 11-27
50668 Cologne
Allemagne

1.5. Localisation de l'opération

Adresse du chantier : Quartier Bonnet d'Honnieres 84100 Orange

N° parcelle(s) cadastrale(s) : /

1.6. Description du bâtiment à démolir et historique

Travaux envisagés: Travaux de démolition de l'ensemble référencé Bâtiment 002.

Année de construction: 1969

Type de bâtiment: Logements et bureaux

Activités successives : Logements et bureaux

Surface de plancher: 1857 m² environ.

Principe constructif et cloisonnement du bâtiment :

Ossature en béton armé (poutres, poteaux, planchers, façades et couverture)

Cloisonnements variables selon l'usage des locaux (plaques de plâtre, blocs de béton aggloméré, ...),

Bâtiment comprenant 1 étage sur rez-de-chaussée, 1 sous-sol accessible avec vide sanitaire et des combles accessibles.

1.7. Documents examinés

Objet	Emetteur	Référence - date	Commentaire
Plans de l'existant (tous niveaux) sous formats informatiques (PDF)	ESID	20/03/2012	/
Rapport de repérage de l'amiante avant démolition	Bureau Veritas Exploitation	Document établi le 06/11/2022 sous la référence 15781554/S1/1/AM-RTV/1-8BW614M	Présence de Matériaux et Produits Contenant de l'Amiante (ou MPCA)
Rapport d'analyse et recherche d'amiante et d'HAP dans les revêtements de chaussée	Bureau Veritas Exploitation	Document établi le 15/09/2022 sous la référence 15781554	Absence d'amiante et d'HAP dans les revêtements de chaussée
Rapport de repérage de l'amiante avant travaux relatif aux réseaux enterrés	Bureau Veritas Exploitation	Document établi le 16/03/2023 sous la référence 18329582	Présence de Matériaux et Produits Contenant de l'Amiante (ou MPCA)
Rapport de repérage des revêtements contenant du plomb	Bureau Veritas Exploitation	Document établi le 03/10/2022 sous la référence 15781554	Absence de revêtements (peinture) contenant du plomb

1.8. Déroulement et particularités de la mission

Zone ou local	Motif de non-visite	commentaire
/	/	/

1.9. Etude et diagnostics complémentaires à réaliser

Prévoir la tenue de diagnostics « Amiante et Plomb » complémentaires en fonction des matériaux et produits découverts lors des travaux.

2. SYNTHÈSE

2.1. Tableaux de synthèse

Les quantités données sont des quantités estimées dans le cadre du présent diagnostic. En conséquence, celles-ci ne peuvent pas engager Bureau Veritas Solutions pour l'établissement de devis de travaux de démolition.

Catégorie	Type de matériau ou déchet	Localisation des matériaux dans les bâtiments	Quantité		observations concernant les opérations particulières à envisager lors de la démolition et les éventuelles possibilités de réemploi sur le site
			Unités (ml, m2, u)	Tonnes	
DI	Plastiques (à détailler selon type de plastique; ex: PVC)	Bâtiment 002 Rez-de-chaussée et niveaux supérieurs (Volet PVC)	190 m2		Tri des différents éléments à réaliser après évacuation
		Bâtiment 002 Rez-de-chaussée et niveaux supérieurs (Bouche de ventilation)	24 U		Tri des différents éléments à réaliser après évacuation
		Bâtiment 002 Extérieurs (Chéneaux PVC)	115 ml		Tri des différents éléments à réaliser après évacuation
	Mélanges bitumineux (sans goudrons)			0	
	Terres (hors terre végétale) non polluées			0	
	Béton et pierre	Bâtiment 002 Sous-sol (Semelle filante)	300 ml	3 226	Séparation des armatures après concassage du béton
		Bâtiment 002 Sous-sol (Béton armé)	730 m2		Séparation des armatures après concassage du béton
		Bâtiment 002 Sous-sol (Dalles béton armé)	200 m2		Séparation des armatures après concassage du béton
		Bâtiment 002 Sous-sol (Escalier béton armé)	25 m2		Séparation des armatures après concassage du béton
		Bâtiment 002 Sous-sol (Parpaing creux)	20 m2		
		Bâtiment 002 Rez-de-chaussée et niveaux supérieurs (Béton armé)	1250 m2		Séparation des armatures après concassage du béton
		Bâtiment 002 Rez-de-chaussée et niveaux supérieurs (Dalles béton armé)	1480 m2		Séparation des armatures après concassage du béton
		Bâtiment 002 Rez-de-chaussée et niveaux supérieurs (Béton armé)	980 m2		Séparation des armatures après concassage du béton
		Bâtiment 002 Rez-de-chaussée et niveaux supérieurs (Escalier béton armé)	36 m2		Séparation des armatures après concassage du béton
		Bâtiment 002 Combles et toiture (Béton armé)	250 m2		Séparation des armatures après concassage du béton

Caté gorie	Type de matériau ou déchet	Localisation des matériaux dans les bâtiments	Quantité		observations concernant les opérations particulières à envisager lors de la démolition et les éventuelles possibilités de réemploi sur le site
			Unités (ml, m2, u)	Tonnes	
DI	Tuiles et briques	Bâtiment 002 Combles et toiture (Dalles béton armé)	510 m2		Séparation des armatures après concassage du béton
		Bâtiment 002 Combles et toiture (panneaux en béton) (Dalles béton armé)	600 m2		Séparation des armatures après concassage du béton
		Bâtiment 002 Abords (Bordure (trottoirs en béton))	100 ml		Concassage
		Bâtiment 002 Combles et toiture (Tuiles canal terre cuite)	600 m2	43	
DI	Céramique (carrelage, faïences et sanitaires)	Bâtiment 002 Rez-de-chaussée et niveaux supérieurs (Faïence)	300 m2	64	
		Bâtiment 002 Rez-de-chaussée et niveaux supérieurs (Carrelages)	1260 m2		
		Bâtiment 002 Rez-de-chaussée et niveaux supérieurs (Plinthe)	1250 ml		
		Bâtiment 002 Rez-de-chaussée et niveaux supérieurs (Bacs à douche céramique)	24 U		
		Bâtiment 002 Rez-de-chaussée et niveaux supérieurs (WC céramique)	19 U		
		Bâtiment 002 Rez-de-chaussée et niveaux supérieurs (Bidet/Urinoir céramique)	18 U		
		Bâtiment 002 Rez-de-chaussée et niveaux supérieurs (Lavabo céramique)	61 U		
DI		Bâtiment 002 Rez-de-chaussée et niveaux supérieurs (Verre)	15 m2	0	
DI		Bâtiment 002 Rez-de-chaussée et niveaux supérieurs (Brique + enduit ciment)	500 m2	41	
DI		Autres déchets inertes (à détailler)		0	
DND	Plaques et carreaux	Bâtiment 002 Rez-de-chaussée et niveaux supérieurs (Panneaux composite (sanitaires))	180 m2	2	
DND	Enduit plâtre+ support inerte	Bâtiment 002 Rez-de-chaussée et niveaux supérieurs (Brique + enduit plâtre)	960 m2	46	
DND	Complexe plâtre + isolant			0	

Caté gorie	Type de matériau ou déchet	Localisation des matériaux dans les bâtiments	Quantité		observations concernant les opérations particulières à envisager lors de la démolition et les éventuelles possibilités de réemploi sur le site
			Unités (ml, m2, u)	Tonnes	
DND	Bois Non traités			0	
DND	Bois Faiblement adjuvantés	Bâtiment 002 Rez-de-chaussée et niveaux supérieurs (Portes Isoplane)	170 U	2	
DND	Fenêtre et autres ouvertures vitrées	Bâtiment 002 Rez-de-chaussée et niveaux supérieurs (Porte vitre)	2 U	6	Si possible séparer le bâti acier des portes pour recyclage
		Bâtiment 002 Rez-de-chaussée et niveaux supérieurs (Fenêtre aluminium)	2 U		
		Bâtiment 002 Rez-de-chaussée et niveaux supérieurs (Fenêtre bois)	140 m2		
DND	Métaux (à détailler)	Bâtiment 002 Sous-sol (Occultation acier)	8 m2	20	
		Bâtiment 002 Sous-sol (Occultation acier)	10 m2		
		Bâtiment 002 Sous-sol (Chemin de câble avec support)	50 ml		
		Bâtiment 002 Sous-sol (Armoire électrique métallique)	2 U		
		Bâtiment 002 Sous-sol (Fonte Ø160)	400 ml		
		Bâtiment 002 Sous-sol (Acier Ø42)	150 ml		
		Bâtiment 002 Rez-de-chaussée et niveaux supérieurs (Métallique type "Luxalon" ou similaire)	100 m2		
		Bâtiment 002 Rez-de-chaussée et niveaux supérieurs (Robinetterie baignoire/douche)	24 U		
		Bâtiment 002 Rez-de-chaussée et niveaux supérieurs (Robinetterie lavabo / évier)	61 U		
		Bâtiment 002 Rez-de-chaussée et niveaux supérieurs (Radiateur fonte)	93 m2		
		Bâtiment 002 Rez-de-chaussée et niveaux supérieurs (Armoire électrique métallique)	5 U		
		Bâtiment 002 Rez-de-chaussée et niveaux supérieurs (Gardes corps acier)	20 ml		
		Bâtiment 002 Extérieurs (Tuyaux en acier)	8 ml		

Caté gorie	Type de matériau ou déchet	Localisation des matériaux dans les bâtiments	Quantité		observations concernant les opérations particulières à envisager lors de la démolition et les éventuelles possibilités de réemploi sur le site
			Unités (ml, m2, u)	Tonnes	
DND	Plastiques (à détailler selon type de plastique; ex:PVC)	Bâtiment 002 Rez-de-chaussée et niveaux supérieurs (Cuivre Ø15)	750 ml		
		Bâtiment 002 Sous-sol (Interrupteurs, prises)	40 U	0	Tri des différents éléments à réaliser après évacuation
		Bâtiment 002 Rez-de-chaussée et niveaux supérieurs (Interrupteurs, prises)	280 U		Tri des différents éléments à réaliser après évacuation
		Bâtiment 002 Combles et toiture (Interrupteurs, prises)	10 U		Tri des différents éléments à réaliser après évacuation
DND	Isolants Laines minérales			0	
DND	Isolants Plastiques alvéolaires (PSE, XPS, PU) (2)			0	
DND	Autres isolants	Bâtiment 002 Sous-sol (Mousse type Armaflex)	150 ml	1	
DND	Complexe d'étanchéité sans goudron (à détailler)			0	
DND	Revêtements de sol			0	
DND	DEEE non dangereux (à détailler)	Bâtiment 002 Rez-de-chaussée et niveaux supérieurs (BAES)	10 U	0	Tri des différents éléments à réaliser après évacuation
DND	Mélanges de DND (à détailler)	Bâtiment 002 Sous-sol (Câbles cuivre)	100 m²	4	
		Bâtiment 002 Sous-sol (Goulotte PVC)	200 ml		
		Bâtiment 002 Sous-sol (Hublot d'éclairage)	15 U		Tri des différents éléments à réaliser après évacuation
		Bâtiment 002 Sous-sol (Disjoncteur)	4 U		Tri des différents éléments à réaliser après évacuation
		Bâtiment 002 Rez-de-chaussée et niveaux supérieurs (Hublot d'éclairage)	5 U		Tri des différents éléments à réaliser après évacuation
		Bâtiment 002 Rez-de-chaussée et niveaux supérieurs (Câbles cuivre)	750 m²		
		Bâtiment 002 Combles et toiture (Hublot d'éclairage)	10 U		Tri des différents éléments à réaliser après évacuation
		Bâtiment 002 Extérieurs (Tuyaux en PVC)	65 ml		Tri des différents éléments à réaliser après évacuation

Catégorie	Type de matériau ou déchet	Localisation des matériaux dans les bâtiments	Quantité		observations concernant les opérations particulières à envisager lors de la démolition et les éventuelles possibilités de réemploi sur le site
			Unités (ml, m2, u)	Tonnes	
DND	Végétaux	Bâtiment 002 Rez-de-chaussée et niveaux supérieurs (Dalles de sol)	280 m2	0	Séparation des matériaux pour recyclage
DND	Terre végétale			0	
DND	Autre DND (à détailler)			0	
DD	Amiante lié à des matériaux inertes	Bâtiment 002 Rez-de-chaussée et niveaux supérieurs (Plinthe avec colle contenant de l'amiante)	36 ml	1	Stockage en ISDD ou inertage
		Bâtiment 002 Extérieurs (Conduit amiante-ciment)	8 ml		Stockage en ISDD ou inertage
DD	Autres types d'amiante lié	Bâtiment 002 Rez-de-chaussée et niveaux supérieurs (Nez de marche contenant de l'amiante)	3 m2	3	Stockage en ISDD ou inertage
		Bâtiment 002 2ème étage (Menuiserie bois avec amiante (mastic))	60 m2		Stockage en ISDD ou inertage
DD	Amiante friable			0	
DD	Mélanges bitumineux contenant du goudron	Bâtiment 002 Abords (Revêtement bitumineux de chaussée)	1200 m2	30	Tri des différents éléments à réaliser après évacuation
DD	Complexe d'étanchéité contenant du goudron			0	
DD	Peintures contenant des substances dangereuses			0	
DD	Bois traité contenant des substances dangereuses (4)			0	
DD	Equipements de chauffage, de climatisation ou frigorifiques contenant des fluides frigorigènes dangereux			0	
DD	Sources lumineuses (tubes fluorescents, néons, lampes à décharges, lampes à LED)	Bâtiment 002 Rez-de-chaussée et niveaux supérieurs (Applique lumineuse néons)	100 U	1	Les tubes devront être déposés avec précaution pour ne pas être cassés
DD	Autres DEEE contenant des substances dangereuses (à détailler)			0	

Caté gorie	Type de matériau ou déchet	Localisation des matériaux dans les bâtiments	Quantité		observations concernant les opérations particulières à envisager lors de la démolition et les éventuelles possibilités de réemploi sur le site
			Unités (ml, m2, u)	Tonnes	
DD	Terres contenant des substances dangereuses			0	

2.2. Tableaux de détails

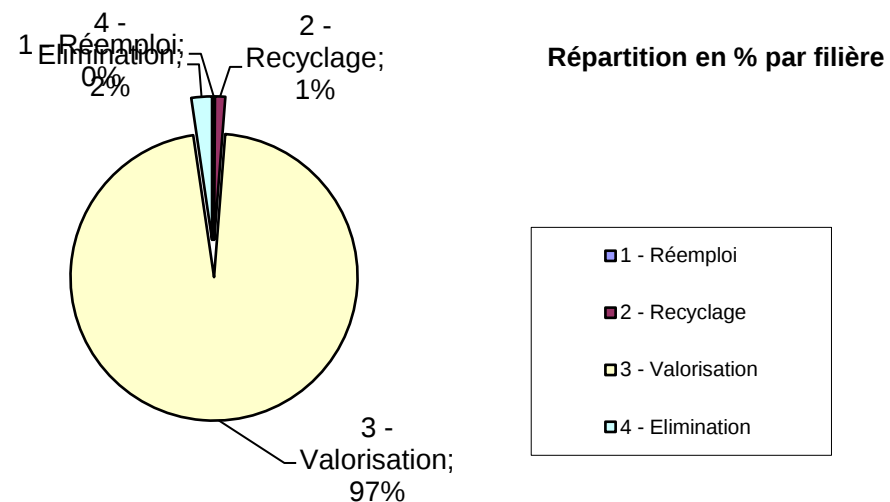
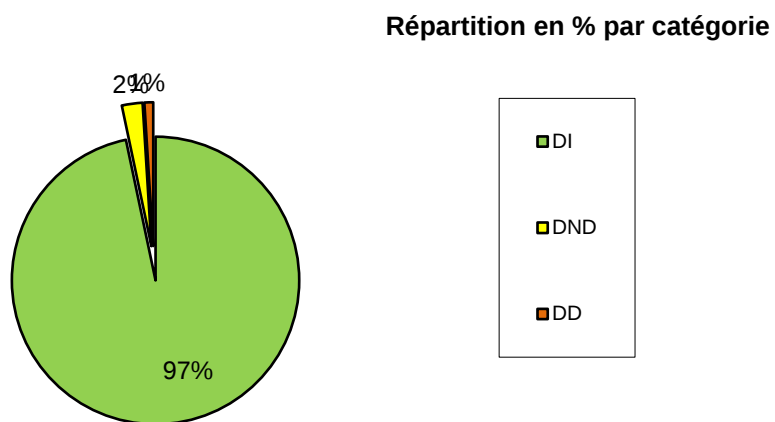
Catégorie	Appellation du matériau ou déchet	Bâtiment/niveau/localisation	Quantité - unité	Mass e en tonnes	observations concernant les opérations particulières à envisager lors de la démolition et les éventuelles possibilités de réemploi sur le site
DI	Brique + enduit ciment	Bâtiment 002 Rez-de-chaussée et niveaux supérieurs	500 m2	40,66	
DND	Occultation acier	Bâtiment 002 Sous-sol	8 m2	0,13	
DND	Occultation acier	Bâtiment 002 Sous-sol	10 m2	0,16	
DND	Chemin de câble avec support	Bâtiment 002 Sous-sol	50 ml	0,40	
DND	Armoire électrique métallique	Bâtiment 002 Sous-sol	2 U	0,10	
DND	Fonte Ø160	Bâtiment 002 Sous-sol	400 ml	5,64	
DND	Acier Ø42	Bâtiment 002 Sous-sol	150 ml	0,43	
DND	Métallique type "Luxalon" ou similaire	Bâtiment 002 Rez-de-chaussée et niveaux supérieurs	100 m2	0,60	
DND	Robinetterie baignoire/douche	Bâtiment 002 Rez-de-chaussée et niveaux supérieurs	24 U	0,07	
DND	Robinetterie lavabo / évier	Bâtiment 002 Rez-de-chaussée et niveaux supérieurs	61 U	0,09	
DND	Radiateur fonte	Bâtiment 002 Rez-de-chaussée et niveaux supérieurs	93 m2	11,16	
DND	Armoire électrique métallique	Bâtiment 002 Rez-de-chaussée et niveaux supérieurs	5 U	0,25	
DND	Gardes corps acier	Bâtiment 002 Rez-de-chaussée et niveaux supérieurs	20 ml	1,00	
DND	Tuyaux en acier	Bâtiment 002 Extérieurs	8 ml	0,04	
DND	Cuivre Ø15	Bâtiment 002 Rez-de-chaussée et niveaux supérieurs	750 ml	0,29	
DND	Interrupteurs, prises	Bâtiment 002 Sous-sol	40 U	0,01	Tri des différents éléments à réaliser après évacuation



Catégorie	Appellation du matériau ou déchet	Bâtiment/niveau/localisation	Quantité - unité	Mass e en tonnes	observations concernant les opérations particulières à envisager lors de la démolition et les éventuelles possibilités de réemploi sur le site
DND	Interrupteurs, prises	Bâtiment 002 Rez-de-chaussée et niveaux supérieurs	280 U	0,06	Tri des différents éléments à réaliser après évacuation
DND	Interrupteurs, prises	Bâtiment 002 Combles et toiture	10 U	0,00	Tri des différents éléments à réaliser après évacuation
DND	BAES	Bâtiment 002 Rez-de-chaussée et niveaux supérieurs	10 U	0,02	Tri des différents éléments à réaliser après évacuation
DND	Câbles cuivre	Bâtiment 002 Sous-sol	100 m²	0,30	
DND	Goulotte PVC	Bâtiment 002 Sous-sol	200 ml	0,28	
DND	Hublot d'éclairage	Bâtiment 002 Sous-sol	15 U	0,03	Tri des différents éléments à réaliser après évacuation
DND	Disjoncteur	Bâtiment 002 Sous-sol	4 U	0,01	Tri des différents éléments à réaliser après évacuation
DND	Hublot d'éclairage	Bâtiment 002 Rez-de-chaussée et niveaux supérieurs	5 U	0,01	Tri des différents éléments à réaliser après évacuation
DND	Câbles cuivre	Bâtiment 002 Rez-de-chaussée et niveaux supérieurs	750 m²	2,25	
DND	Hublot d'éclairage	Bâtiment 002 Combles et toiture	10 U	0,02	Tri des différents éléments à réaliser après évacuation
DND	Tuyaux en PVC	Bâtiment 002 Extérieurs	65 ml	0,16	Tri des différents éléments à réaliser après évacuation
DND	Dalles de sol	Bâtiment 002 Rez-de-chaussée et niveaux supérieurs	280 m2	0,56	Séparation des matériaux pour recyclage

2.3. Répartition des déchets issus de la démolition par catégorie et filière

tonnes	DI	DND	DD	Total
1 - Réemploi	0	3	0	3
2 - Recyclage	6	32	0	40
3 - Valorisation	3 369	0	0	3 369
4 - Elimination	0	47	34	81
Total	3 374	81	34	3 493



La nature et les quantités estimées des matériaux identifiés comme « réemployables sur le site » sont données à titre indicatif. Elles ne tiennent pas compte de l'usage du foncier ou du projet de construction. Leur réemploi reste soumis aux essais de convenance requis.

Légende : catégories de déchets

DI : Déchet Inerte

DND : Déchet Non Dangereux

DD : Déchet Dangereux

3. DIAGNOSTIC TECHNIQUE

3.1. Inventaire des matériaux, produits de construction et équipements constitutifs des bâtiments

Composant	Appellation du matériau ou déchet	Localisation	Catégorie déchet	Filière	Quantité/unité	masse (tonnes)
Occultation	Volet PVC	Bâtiment 002 Rez-de-chaussée et niveaux supérieurs	DND	2 - Recyclage	190 m2	2,85
Elément de ventilation	Bouche de ventilation	Bâtiment 002 Rez-de-chaussée et niveaux supérieurs	DND	2 - Recyclage	24 U	0,04
Chéneaux	Chéneaux PVC	Bâtiment 002 Extérieurs	DND	2 - Recyclage	115 ml	0,23
Fondation	Semelle filante	Bâtiment 002 Sous-sol	DI	3 - Valorisation	300 ml	540,00
Eléments porteurs verticaux béton	Béton armé	Bâtiment 002 Sous-sol	DI	3 - Valorisation	730 m2	365,00
Eléments porteurs horizontaux	Dalles béton armé	Bâtiment 002 Sous-sol	DI	3 - Valorisation	200 m2	100,00
Escalier béton	Escalier béton armé	Bâtiment 002 Sous-sol	DI	3 - Valorisation	25 m2	15,00
Eléments porteurs verticaux béton	Parpaing creux	Bâtiment 002 Sous-sol	DI	2 - Recyclage	20 m2	5,51
Eléments porteurs verticaux béton	Béton armé	Bâtiment 002 Rez-de-chaussée et niveaux supérieurs	DI	3 - Valorisation	1250 m2	500,00
Eléments porteurs horizontaux	Dalles béton armé	Bâtiment 002 Rez-de-chaussée et niveaux supérieurs	DI	3 - Valorisation	1480 m2	740,00

Composant	Appellation du matériau ou déchet	Localisation	Catégorie déchet	Filière	Quantité/unité	masse (tonnes)
Eléments porteurs verticaux béton	Béton armé	Bâtiment 002 Rez-de-chaussée et niveaux supérieurs	DI	3 - Valorisation	980 m2	490,00
Escalier béton	Escalier béton armé	Bâtiment 002 Rez-de-chaussée et niveaux supérieurs	DI	3 - Valorisation	36 m2	21,60
Eléments porteurs verticaux béton	Béton armé	Bâtiment 002 Combles et toiture	DI	3 - Valorisation	250 m2	100,00
Eléments porteurs horizontaux	Dalles béton armé	Bâtiment 002 Combles et toiture	DI	3 - Valorisation	510 m2	191,25
Eléments porteurs horizontaux	Dalles béton armé	Bâtiment 002 Combles et toiture (panneaux en béton)	DI	3 - Valorisation	600 m2	150,00
Eléments porteurs horizontaux	Bordure (trottoirs en béton)	Bâtiment 002 Abords	DI	3 - Valorisation	100 ml	8,00
Tuile	Tuiles canal terre cuite	Bâtiment 002 Combles et toiture	DI	3 - Valorisation	600 m2	43,20
Cloison	Faïence	Bâtiment 002 Rez-de-chaussée et niveaux supérieurs	DI	3 - Valorisation	300 m2	30,60
Carrelage	Carrelages	Bâtiment 002 Rez-de-chaussée et niveaux supérieurs	DI	3 - Valorisation	1260 m2	25,70
Carrelage	Plinthe	Bâtiment 002 Rez-de-chaussée et niveaux supérieurs	DI	3 - Valorisation	1250 ml	3,75

Composant	Appellation du matériau ou déchet	Localisation	Catégorie déchet	Filière	Quantité/unité	masse (tonnes)
Bacs à douche	Bacs à douche céramique	Bâtiment 002 Rez-de-chaussée et niveaux supérieurs	DI	3 - Valorisation	24 U	1,44
WC	WC céramique	Bâtiment 002 Rez-de-chaussée et niveaux supérieurs	DI	3 - Valorisation	19 U	0,48
Bidet	Bidet/Urinoir céramique	Bâtiment 002 Rez-de-chaussée et niveaux supérieurs	DI	3 - Valorisation	18 U	0,54
Lavabo	Lavabo céramique	Bâtiment 002 Rez-de-chaussée et niveaux supérieurs	DI	3 - Valorisation	61 U	1,53
Vitrage	Verre	Bâtiment 002 Rez-de-chaussée et niveaux supérieurs	DI	2 - Recyclage	15 m2	0,19
Cloison	Brique + enduit ciment	Bâtiment 002 Rez-de-chaussée et niveaux supérieurs	DI	3 - Valorisation	500 m2	40,66
Cloison	Panneaux composite (sanitaires)	Bâtiment 002 Rez-de-chaussée et niveaux supérieurs	DND	2 - Recyclage	180 m2	1,62
Doublage	Brique + enduit plâtre	Bâtiment 002 Rez-de-chaussée et niveaux supérieurs	DND	4 - Elimination	960 m2	46,08
Menuiserie intérieure	Portes Isoplane	Bâtiment 002 Rez-de-chaussée et niveaux supérieurs	DND	1 - Réemploi	170 U	2,21

Composant	Appellation du matériau ou déchet	Localisation	Catégorie déchet	Filière	Quantité/unité	masse (tonnes)
Menuiserie	Porte vitre	Bâtiment 002 Rez-de-chaussée et niveaux supérieurs	DND	1 - Réemploi	2 U	0,15
Menuiserie	Fenêtre aluminium	Bâtiment 002 Rez-de-chaussée et niveaux supérieurs	DND	1 - Réemploi	2 U	0,03
Menuiserie	Fenêtre bois	Bâtiment 002 Rez-de-chaussée et niveaux supérieurs	DND	2 - Recyclage	140 m2	6,30
Occultation	Occultation acier	Bâtiment 002 Sous-sol	DND	2 - Recyclage	8 m2	0,13
Occultation	Occultation acier	Bâtiment 002 Sous-sol	DND	2 - Recyclage	10 m2	0,16
Chemin de câble	Chemin de câble avec support	Bâtiment 002 Sous-sol	DND	1 - Réemploi	50 ml	0,40
Armoire électrique	Armoire électrique métallique	Bâtiment 002 Sous-sol	DND	1 - Réemploi	2 U	0,10
Canalisation	Fonte Ø160	Bâtiment 002 Sous-sol	DND	2 - Recyclage	400 ml	5,64
Canalisation	Acier Ø42	Bâtiment 002 Sous-sol	DND	2 - Recyclage	150 ml	0,43
Lambris	Métallique type "Luxalon" ou similaire	Bâtiment 002 Rez-de-chaussée et niveaux supérieurs	DND	2 - Recyclage	100 m2	0,60
Robinetterie	Robinetterie baignoire/douche	Bâtiment 002 Rez-de-chaussée et niveaux supérieurs	DND	2 - Recyclage	24 U	0,07
Robinetterie	Robinetterie lavabo / évier	Bâtiment 002 Rez-de-chaussée et niveaux supérieurs	DND	2 - Recyclage	61 U	0,09
Radiateur	Radiateur fonte	Bâtiment 002 Rez-de-chaussée et niveaux supérieurs	DND	2 - Recyclage	93 m2	11,16

Composant	Appellation du matériau ou déchet	Localisation	Catégorie déchet	Filière	Quantité/unité	masse (tonnes)
Armoire électrique	Armoire électrique métallique	Bâtiment 002 Rez-de-chaussée et niveaux supérieurs	DND	2 - Recyclage	5 U	0,25
Elément de sécurité	Gardes corps acier	Bâtiment 002 Rez-de-chaussée et niveaux supérieurs	DND	2 - Recyclage	20 ml	1,00
Descentes pluviales	Tuyaux en acier	Bâtiment 002 Extérieurs	DND	2 - Recyclage	8 ml	0,04
Canalisation	Cuivre Ø15	Bâtiment 002 Rez-de-chaussée et niveaux supérieurs	DND	2 - Recyclage	750 ml	0,29
Equipement électrique	Interrupteurs, prises	Bâtiment 002 Sous-sol	DND	2 - Recyclage	40 U	0,01
Equipement électrique	Interrupteurs, prises	Bâtiment 002 Rez-de-chaussée et niveaux supérieurs	DND	2 - Recyclage	280 U	0,06
Equipement électrique	Interrupteurs, prises	Bâtiment 002 Combles et toiture	DND	2 - Recyclage	10 U	0,00
Isolation de canalisations	Mousse type Armaflex	Bâtiment 002 Sous-sol	DND	2 - Recyclage	150 ml	0,75
Equipement électrique	BAES	Bâtiment 002 Rez-de-chaussée et niveaux supérieurs	DND	2 - Recyclage	10 U	0,02
Câbles électriques	Câbles cuivre	Bâtiment 002 Sous-sol	DND	2 - Recyclage	100 m ²	0,30
Câbles électriques	Goulotte PVC	Bâtiment 002 Sous-sol	DND	2 - Recyclage	200 ml	0,28
Equipement électrique	Hublot d'éclairage	Bâtiment 002 Sous-sol	DND	1 - Réemploi	15 U	0,03
Equipement électrique	Disjoncteur	Bâtiment 002 Sous-sol	DND	2 - Recyclage	4 U	0,01
Equipement électrique	Hublot d'éclairage	Bâtiment 002 Rez-de-chaussée et niveaux supérieurs	DND	2 - Recyclage	5 U	0,01

Composant	Appellation du matériau ou déchet	Localisation	Catégorie déchet	Filière	Quantité/unité	masse (tonnes)
Câbles électriques	Câbles cuivre	Bâtiment 002 Rez-de-chaussée et niveaux supérieurs	DND	2 - Recyclage	750 m ²	2,25
Equipement électrique	Hublot d'éclairage	Bâtiment 002 Combles et toiture	DND	2 - Recyclage	10 U	0,02
Descentes pluviales	Tuyaux en PVC	Bâtiment 002 Extérieurs	DND	2 - Recyclage	65 ml	0,16
Dalles de sol	Dalles de sol	Bâtiment 002 Rez-de-chaussée et niveaux supérieurs	DND	4 - Elimination	280 m ²	0,56
Cloison	Plinthe avec colle contenant de l'amiante	Bâtiment 002 Rez-de-chaussée et niveaux supérieurs	DD	4 - Elimination	36 ml	1,08
Gaine	Conduit amiante-ciment	Bâtiment 002 Extérieurs	DD	4 - Elimination	8 ml	0,08
Dalles de sol	Nez de marche contenant de l'amiante	Bâtiment 002 Rez-de-chaussée et niveaux supérieurs	DD	4 - Elimination	3 m ²	0,01
Menuiserie	Menuiserie bois avec amiante (mastic)	Bâtiment 002 2ème étage	DD	4 - Elimination	60 m ²	2,70
Chappe	Revêtement bitumineux de chaussée	Bâtiment 002 Abords	DD	4 - Elimination	1200 m ²	30,00
Equipement électrique	Applique lumineuse néons	Bâtiment 002 Rez-de-chaussée et niveaux supérieurs	DD	4 - Elimination	100 U	0,50

3.3 Identification des filières régionales de gestion des déchets issus de la démolition

Le déchet est défini par le code de l'environnement (livre V, titre IV, article L. 541-1) comme : « *Toute substance ou tout objet, ou pus généralement tout bien meuble, dont le détenteur se défait ou dont il a l'intention ou l'obligation de se défaire.* ».

Les déchets de déconstruction sont classés en trois catégories définies ci-dessous par le code de l'environnement :

- Les déchets Inertes (DI) : tout déchet qui ne subit aucune modification physique, chimique ou biologique importante, qui ne se décompose pas, ne brûle pas, ne produit aucune réaction physique ou chimique, n'est pas biodégradable et ne détériore pas les matières avec lesquelles il entre en contact d'une manière susceptible d'entraîner des atteintes à l'environnement ou à la santé humaine.
- Les déchets non dangereux (DnD) : tout déchet qui ne présente aucune des propriétés qui rendent un déchet dangereux.
- Les déchets dangereux (DD) : tout déchet qui présente une ou plusieurs des propriétés de dangers (ex : nocif, irritant, inflammable, corrosif, dangereux pour l'environnement, etc.). Ils sont signalés par un astérisque dans la codification européenne des déchets.

Le code de l'environnement prévoit que tout exploitant ou maître d'ouvrage générant des déchets mette en œuvre une hiérarchie des modes de traitement des déchets consistant à privilégier, dans l'ordre :

- a) La préparation en vue de la réutilisation ;
- b) Le recyclage ;
- c) Toute autre valorisation, notamment la valorisation énergétique ;
- d) L'élimination ;

Le code de l'environnement prévoit également que la gestion des déchets se fait sans mettre en danger la santé humaine et sans nuire à l'environnement, notamment sans créer de risque pour l'eau, l'air, le sol, la faune ou la flore, sans provoquer de nuisances sonores ou olfactives et sans porter atteinte aux paysages et aux sites présentant un intérêt particulier ;

Définitions des modes de traitement

Préparation en vue de la réutilisation : toute opération de contrôle, de nettoyage ou de réparation en vue de la valorisation par laquelle des substances, matières ou produits qui sont devenus des déchets sont préparés de manière à être réutilisés sans autre opération de prétraitement ;

- Recyclage : toute opération de valorisation par laquelle les déchets, y compris les déchets organiques, sont retraités en substances, matières ou produits aux fins de leur fonction initiale ou à d'autres fins. Les opérations de valorisation énergétique des déchets, celles relatives à la conversion des déchets en combustible et les opérations de remblaiement ne peuvent pas être qualifiées d'opérations de recyclage ;

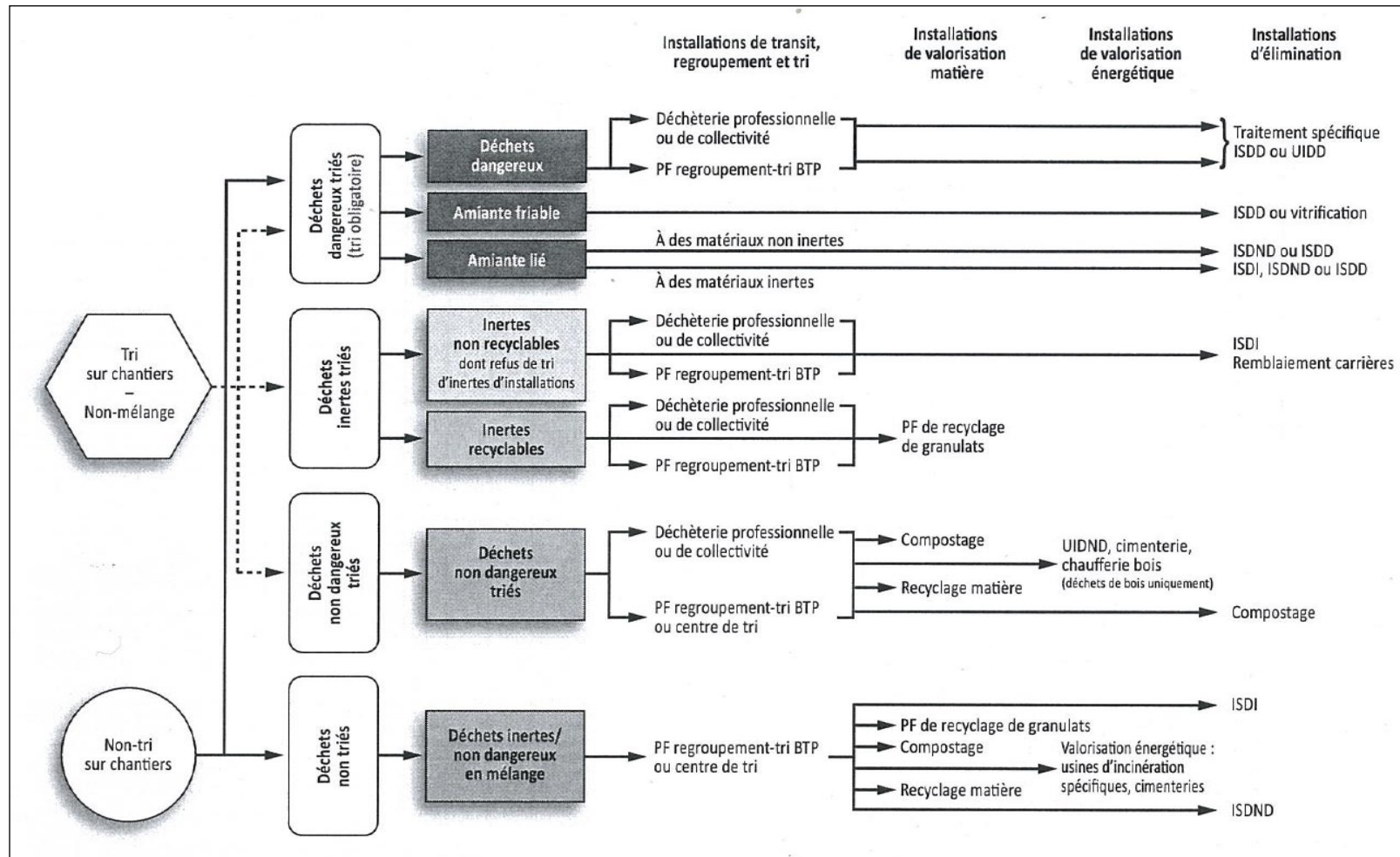
Valorisation : toute opération dont le résultat principal est que des déchets servent à des fins utiles en substitution à d'autres substances, matières ou produits qui auraient été utilisés à une fin particulière, ou que des déchets soient préparés pour être utilisés à cette fin, y compris par le producteur de déchets ;

Élimination : toute opération qui n'est pas de la valorisation même lorsque ladite opération a comme conséquence secondaire la récupération de substances, matières ou produits ou d'énergie.

Le schéma suivant présente la synoptique des filières de regroupement, tri, valorisation et élimination des déchets. Les filières de réutilisation et de réemploi ne sont pas symbolisées dans ce synoptique car elles n'existent que pour certains matériaux.

Légende :

- ISDI : Installation de Stockage de Déchets Inertes ; ISDD : Installation de Stockage de Déchets Dangereux ; ISDND : Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux ;
- PF : Plate-forme - UIDND : Usine d'incinération de Déchets Non Dangereux.



3.4 Introduction du Schéma d'Organisation et de Gestion et d'Elimination des Déchets (SOGED)

Le SOGED constitue le document de référence à tous les intervenants (maîtres d'ouvrage, entreprises, maître d'oeuvre,...) traitant spécifiquement de la gestion des déchets du chantier.

Au travers du SOGED, les intervenants du chantier de démolition s'engagent sur :

- le tri sur le site des différents déchets de chantier,
- les méthodes qui seront employées pour ne pas mélanger les différents déchets (bennes, stockage, localisation sur le chantier des installations, etc.),
- les centres de stockage et/ou centres de regroupement et/ou unités de recyclage vers lesquels seront acheminés les différents déchets, en fonction de leur typologie et en accord avec le gestionnaire devant les recevoir,
- l'information, en phase travaux, du maître d'œuvre et du coordinateur environnemental quant à la nature et à la constitution des déchets et aux conditions de dépôt envisagées sur le chantier,
- les modalités retenues pour assurer le contrôle, le suivi et la traçabilité,
- les moyens matériels et humains mis en œuvre pour assurer ces différents éléments de gestion des déchets.

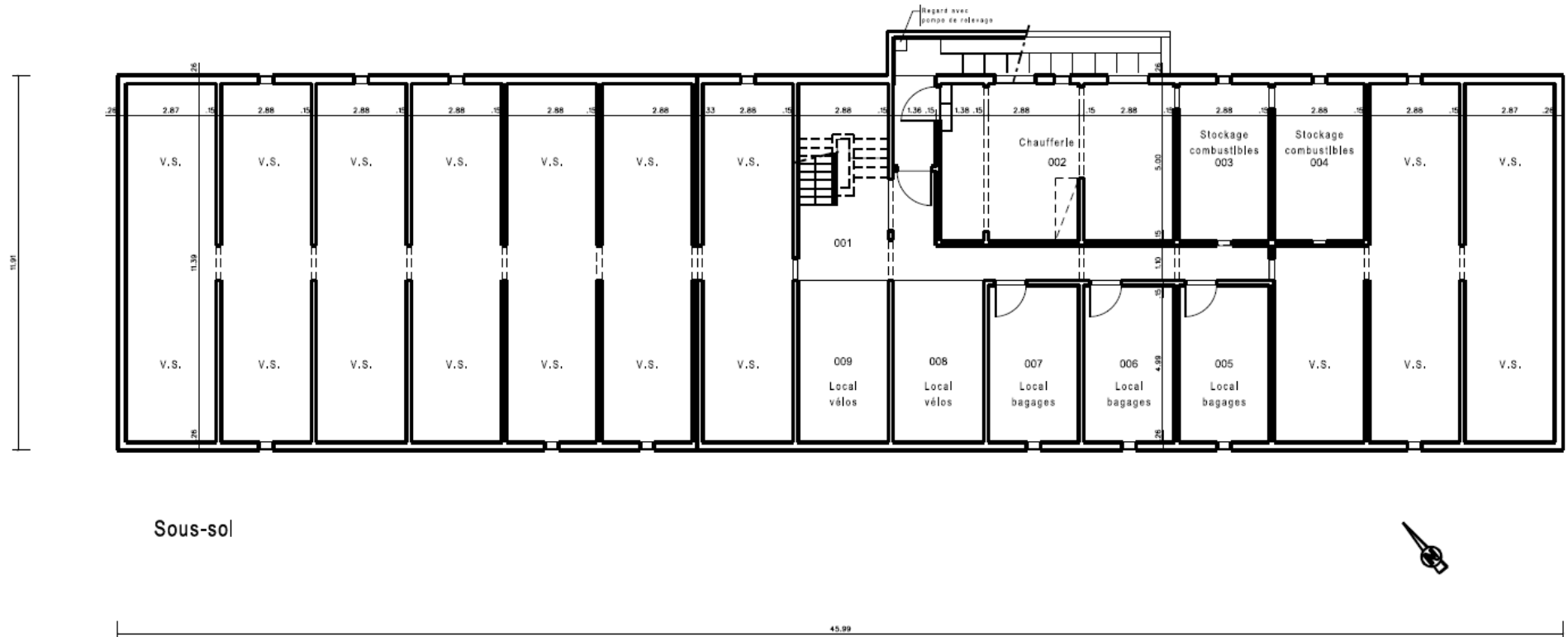
Nous vous conseillons de prévoir un SOGED dans le cadre de la déconstruction du bâtiment, objet de ce rapport, afin que la réglementation Déchets soit respectée et que le chantier se déroule dans de bonnes conditions environnementales.



4. ANNEXE 1 : PLANS DU BATIMENT



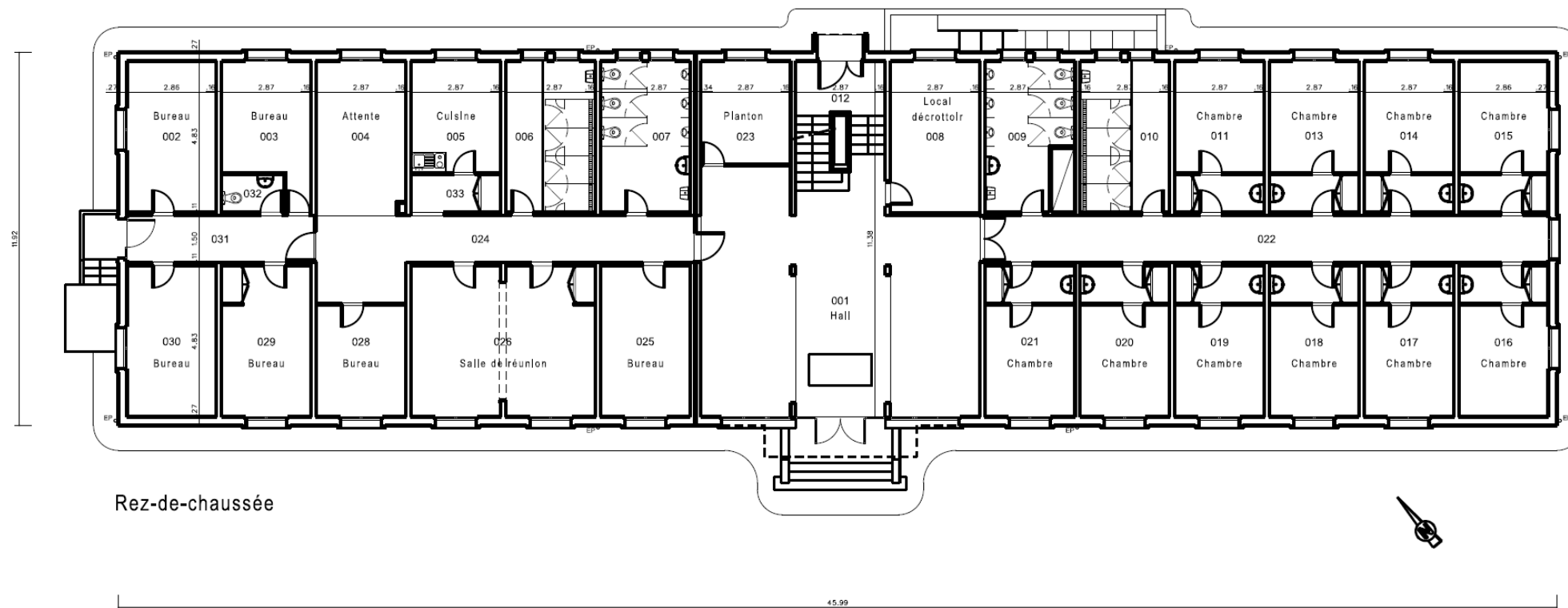
Plan de masse



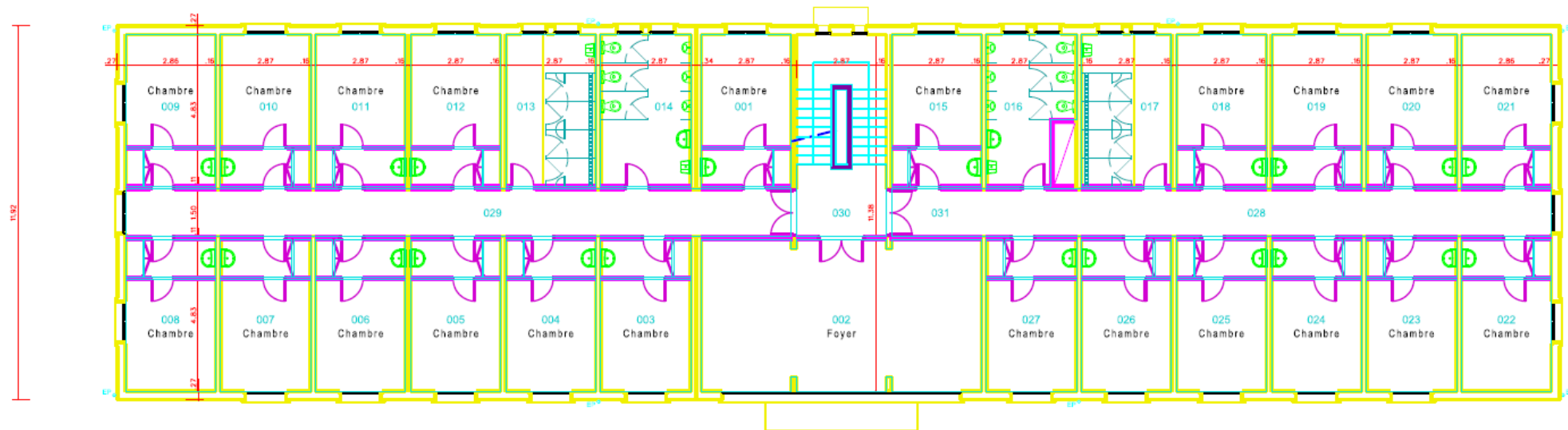


BUREAU
VERITAS

SOLUTIONS



Rez-de-chaussée

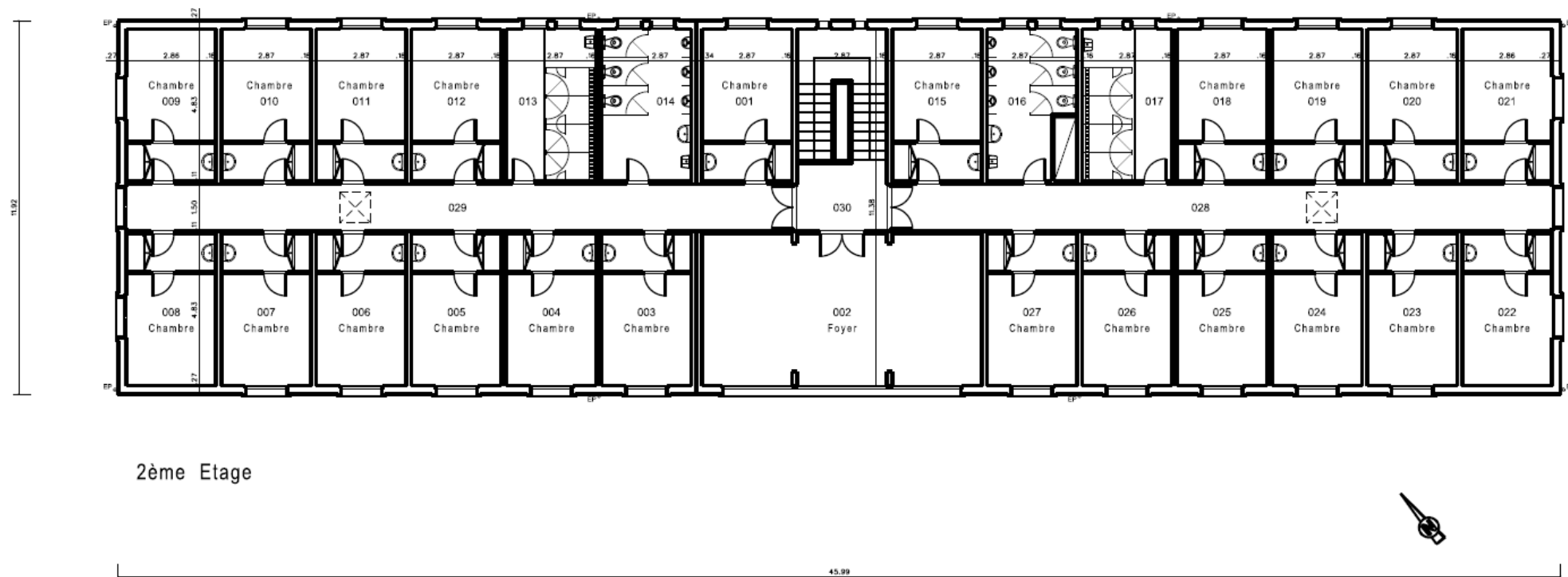


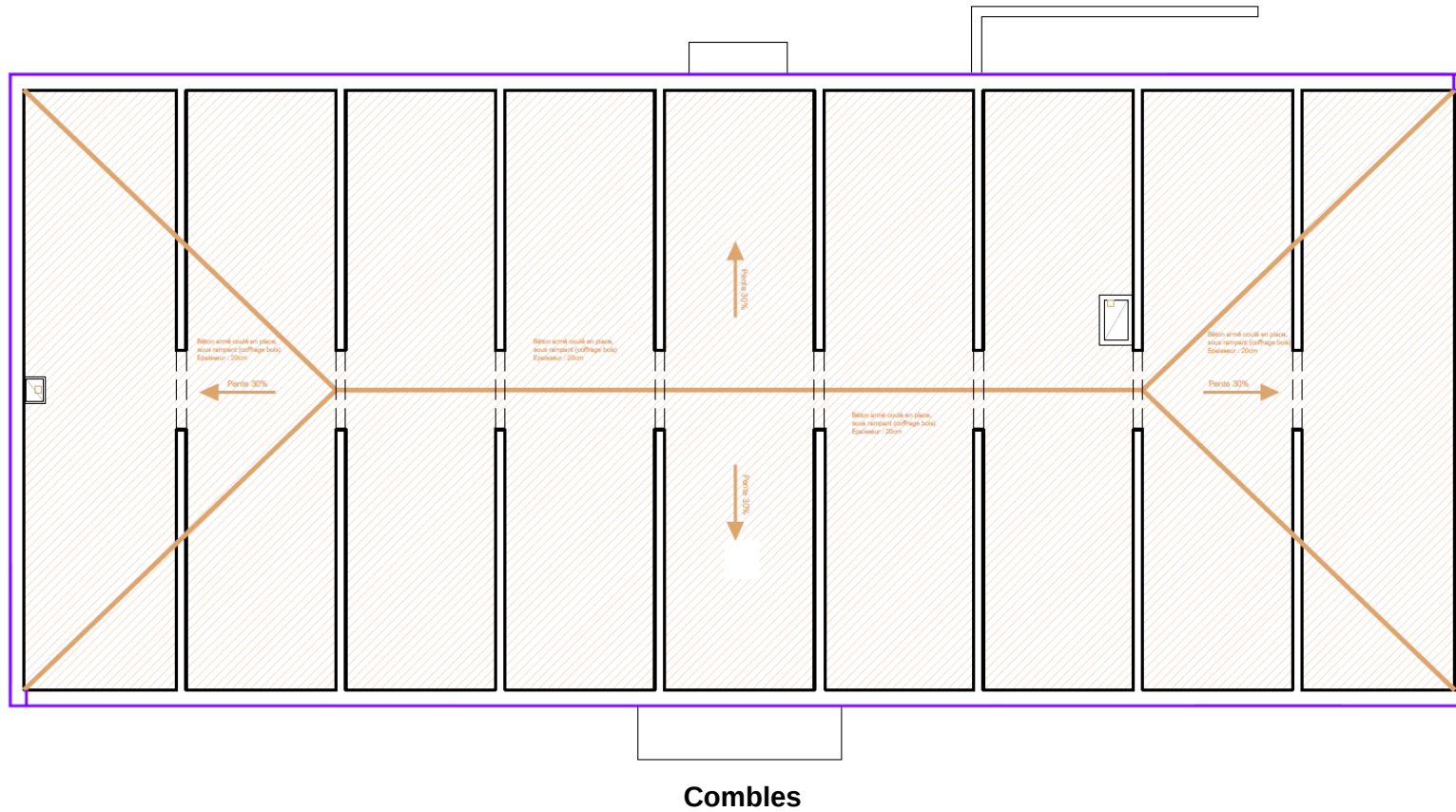
1er Etage



BUREAU
VERITAS

SOLUTIONS





5. ANNEXE 2 : FILIERES POSSIBLES DE TRAITEMENT

5.1. Traitement de déchets dangereux

NOM DU CENTRE	KM	VILLE	VALORISATION
1 Chimirec MALO	4,04 km	ORANGE	
2 SUEZ RR IWS MINERALS FRANCE	70,79 km	BELLEGARDE	
3 Saint- Pierre S.A.S	105,13 km	MONTPELLIER	
4 SRV VACHER	190 km	POLIGNAC	
5 SEVIA	194,45 km	SAINT-FONS	
6 RDS ANDREZIEUX	234,48 km	ANDREZIEUX-BOUTHEON	
7 VALORIDEC BTP- BERRIAC	246,68 km	BERRIAC	
8 OCCITANIS	301,03 km	GRAULHET	
9 FOURNIER METAUX	343,54 km	TOULOUSE	
10 PRAXY CENTRE	357,01 km	GERZAT	
11 PRAXY CENTRE	359,75 km	CUSSET	
12 SAS Guy Dangasc et fils	376,95 km	COUFIOULEUX	
13 PRAXY CENTRE	391,08 km	ISSOIRE	
14 SUEZ	418 km	DRAMBON	
15 SITA FD (SUEZ)	498,18 km	VAIVRE-ET-MONTOILLE	
16 COMMUNAUTE DE L'AUXERROIS	510,26 km	BRANCHES	
17 EST RECYCLAGE	542,7 km	OFFEMONT	
18 SITA Nord EST	579,99 km	ILLZACH	
19 AMIANTE & CO	583,18 km	TOUL	
20 PAPREC D3E	587,34 km	CESTAS	
21 SAS ARTEMISE RECYCLAGE	595,96 km	VULAINES	
22 SITA FD	627,55 km	JEANDELAINCOURT	
23 SVO ECO INDUSTRIES	631,08 km	LE VIGEANT	
24 SCHROLL	671,16 km	ROMBAS	 
25 SUEZ RR IWS MINERALS FRANCE	682,18 km	VILLEPARISIS	
26 SITA FD	687,45 km	LAIMONT	
27 SITA Nord EST	697,09 km	BISCHHEIM	
28 EMTA	697,13 km	TRIEL-SUR-SEINE	
29 EMTA	705,26 km	ISSOU	
30 SITA Nord EST	713,7 km	HERRLISHEIM	

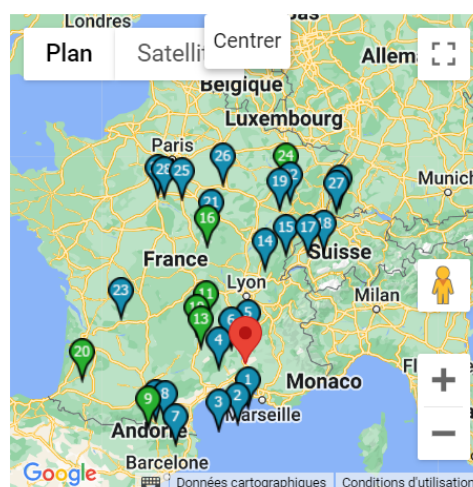
MA RECHERCHE

Localisation : 84100 Orange, France
Type de centre : Installation de stockage de déchets dangereux
 Les 30 prestataires les plus proches sont identifiés.

Légende :

Centres qui orientent certains déchets vers des filières de :

 recyclage  valorisation énergétique



 Centres qui orientent certains déchets vers des filières de valorisation



5.2. Traitement de déchets inertes

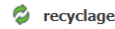
NOM DU CENTRE	KM	VILLE	VALORISATION
1 DELTA DECHETS	3,13 km	ORANGE	
2 LAFARGE GRANULATS SUD SERIGNAN	7,94 km	SERIGNAN-DU-COMTAT	
3 SARL R.M.B.	18,1 km	SORGUES	
4 TERRE DURABLE PUJAUT	23,49 km	PUJAUT	
5 ISDI COPAVO	25,28 km	VAISON-LA-ROMAINE	
6 SITA SUD entraigues	28,43 km	ENTRAIGUES-SUR-LA-SORGUE	
7 CHAPUS	28,51 km	SAINT-PAULET-DE-CAISSON	
8 GEA Matériaux	28,54 km	BAGNOLS-SUR-CEZE	
9 GRANULATS VICAT PIERRELATTE	30,85 km	PIERRELATTE	
10 LAFARGE GRANULATS SUD ROGNONAS	32,69 km	ROGNONAS	
11 SITA MEDITERRANEE	33,82 km	PERNES-LES-FONTAINES	
12 SSMI	33,96 km	CONNAUX	
13 LAFARGE GRANULATS SUD SECTEUR LR	41,32 km	VALLIGUIERES	
14 LAFARGE GRANULATS SUD SECTEUR LR	50,65 km	BEAUCAIRE	
15 GAS CENTRE DE TRI	53,27 km	NIMES	
16 TLS Recyclage	54,03 km	NIMES	
17 BERTHOULY TP	54,16 km	MONTELMAR	
18 CEMEX SITE DE MONTELMAR	57,9 km	MONTELMAR	
19 LAFARGE GRANULATS CARRIERE DE SENAS	58,75 km	SENAS	
20 VALORIS	61,74 km	GARONS	
21 LAFARGE GRANULATS MALLEMORT	64,38 km	MALLEMORT	
22 LAFARGE GRANULATS SUD SECTEUR LR	66,79 km	BELLEGARDE	
23 BIOCAMA	69,53 km	SAINT-GILLES	
24 LAFARGE GRANULATS SUD SECTEUR LR	69,66 km	LA CALMETTE	
25 PROVENCE RECYCLAGE	72,35 km	SALON-DE-PROVENCE	
26 DURANCE GRANULATS	73,89 km	CHARLEVAL	
27 ISDI SAINT CHRISTOL	75,1 km	SAINT-CHRISTOL	
28 CEVENNES DECHETS	75,15 km	ALES	
29 SIRTOM D'APT	76 km	APT	
30 CC LEINS GARDONNENQUE	78,28 km	SAINT-GENIES-DE-MALGOIRES	

MA RECHERCHE

Localisation : 84100 Orange, France
Type de centre : Installation de stockage de déchets inertes
Les 30 prestataires les plus proches sont identifiés.

Légende :

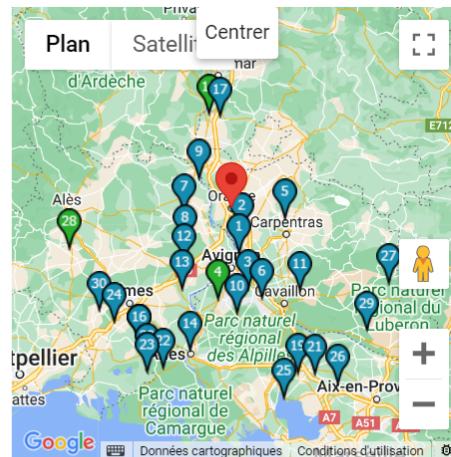
Centres qui orientent certains déchets vers des filières de :



recyclage



valorisation énergétique



Centres qui orientent certains déchets vers des filières de valorisation



5.3. Traitement de déchets non dangereux

NOM DU CENTRE	KM	VILLE	VALORISATION
1 DELTA DECHETS	3,13 km	ORANGE	
2 SITA SUD entraigues	28,43 km	ENTRAIGUES-SUR-LA-SORGUE	
3 SUEZ RR IWS MINERALS FRANCE	70,79 km	BELLEGARDE	
4 CC LEINS GARDONNENQUE	78,28 km	SAINT-GENIES-DE-MALGOIRES	
5 RRR SARL	95,78 km	SAINT-HILAIRE-DE-BRETHMAS	
6 Saint- Pierre S.A.S	105,13 km	MONTPELLIER	
7 SUEZ R&V Méditerranée	109,39 km	LES PENNES-MIRABEAU	
8 VALSUD-ONYX	114,67 km	SEPTEMES-LES-VALLONS	
9 SEMAG-ISDND	116,58 km	GARDANNE	
10 NEGOMETAL	123,72 km	ROMANS-SUR-ISERE	
11 VALORSYS / COVED	158,43 km	MONTBLANC	
12 CET DE TENCE	161,42 km	TENCE	
13 DELAUZUN SOVIRI	169,11 km	AMPUIS	
14 SOVATRAM SAS	181,49 km	LE CANNET-DES-MAURES	
15 SOVATRAM - PIERREFEU	187,55 km	PIERREFEU-DU-VAR	
16 SRV VACHER	190 km	POLIGNAC	
17 SERDEX	194,34 km	LYON	
18 SERDEX ST PRIEST	196,73 km	SAINT-PRIEST	
19 ALPES ASSAINISSEMENT	199,21 km	VENTAVON	
20 CYCLOTRONIC	200,06 km	BRON	
21 ISDND ST JUST MALMONT	202,74 km	SAINT-JUST-MALMONT	
22 RDS L'HORME	203,46 km	L'HORME	
23 SUEZ R&V Centre EST – ISDND de Satolas	216,37 km	SATOLAS-ET-BONCE	
24 AD ARNAUD DEMOLITION	219,46 km	LA TALAUDIERE	
25 CORBIERES RECYCLAGE	219,67 km	LEZIGNAN-CORBIERES	
26 VALORIDEC BTP CASTELNAU D'AUDE	223,88 km	CASTELNAU-D'AUDE	
27 SUEZ R&V Centre Est	229,68 km	ROCHE-LA-MOLIERE	
28 RDS ANDREZIEUX	234,48 km	ANDREZIEUX-BOUTHEON	
29 VALORIDEC BTP- BERRIAC	246,68 km	BERRIAC	
30 ISDND de Monistrol-sur-Loire	247,07 km	MONISTROL-SUR-LOIRE	

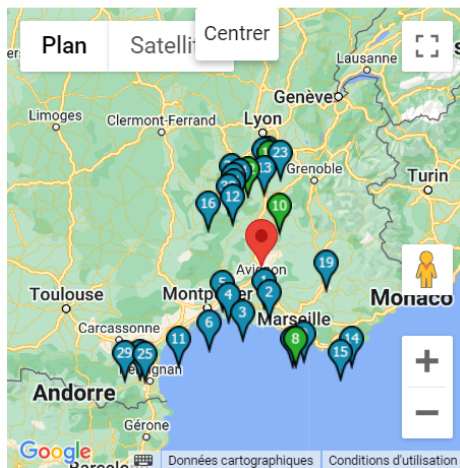
MA RECHERCHE

Localisation : 84100 Orange, France
Type de centre : Installation de stockage de déchets non dangereux
Les 30 prestataires les plus proches sont identifiés.

Légende :

Centres qui orientent certains déchets vers des filières de :

recyclage valorisation énergétique



Centres qui orientent certains déchets vers des filières de valorisation



5.4. Regroupement des déchets DEEE

NOM DU CENTRE	KM	VILLE	VALORISATION
1 ROSSI SAS	23,42 km	MONTEUX	
2 CRD3E STÉ ENVIRONNEMENT ET SOLIDARITE	73,99 km	VAUVERT	
3 L'ART DES CHOIX EN RECYCLAGE	84,36 km	LAVILLEDIEU	
4 PLANCHER	84,82 km	LAVILLEDIEU	
5 EPUR LANGUEDOC ROUSSILLON	104,95 km	MONTPELLIER	
6 SMN	106,24 km	MONTPELLIER	
7 DADDI SRI	110,42 km	MARIGNANE	
8 VALSUD-ONYX	114,67 km	SEPTEMES-LES-VALLONS	
9 DÉCHETTERIE DE ROUSSET	117,17 km	ROUSSET	
10 SOVALREV	158,85 km	SIGNES	
11 DELAUZUN SOVIRI	169,11 km	AMPUIS	
12 VALORIDEC BTP LESPIGNAN	175,42 km	LESPIGNAN	
13 SOFOVAR	179,99 km	PIGNANS	
14 ARC EN CIEL RECYCLAGE	183,49 km	IZEAUX	
15 SRPM	186,53 km	FONTANIL-CORNILLON	
16 SRV VACHER	190 km	POLIGNAC	
17 SERDEX SAS	194,34 km	LYON	
18 SERDEX	194,34 km	LYON	
19 ONYX ARA	203,87 km	CHASSIEU	
20 ALPHA RECYCLING	205,08 km	SAINT-BONNET-DE-MURE	
21 ENVIE SUD EST	205,68 km	VILLEURBANNE	
22 ARC EN CIEL RECYCLAGE	212,52 km	DOMENE	
23 SERMACO	222,75 km	LA RICAMARIE	
24 ONYX ARA - Jean CLERC	226,2 km	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	
25 DEMOtronic RHÔNE-ALPES	228,87 km	GENAY	
26 VALORIDEC BTP	244,89 km	CARCASSONNE	
27 LA CATALANE DE RECUP	250,78 km	PERPIGNAN	
28 CHIMIREC CENTRE EST	258,29 km	CHATILLON-SUR-CHALARONNE	
29 EPUR CENTRE	265,84 km	MACON	
30 Saint Laurent Métaux	282,36 km	CARROS	

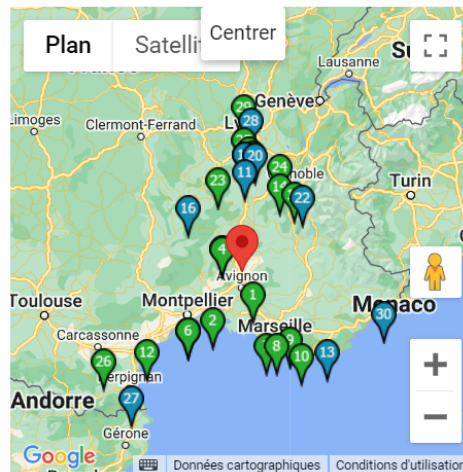
MA RECHERCHE

Localisation : 84100 Orange, France
Type de centre : Plateforme de regroupement DEEE
Les 30 prestataires les plus proches sont identifiés.

Légende :

Centres qui orientent certains déchets vers des filières de :

recyclage valorisation énergétique



Centres qui orientent certains déchets vers des filières de valorisation

6. ANNEXE 3 : SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC

Voir ci-après



BUREAU
VERITAS

SOLUTIONS



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de la construction

Synthèse du diagnostic de gestion des déchets issus de la démolition

de bâtiments de plus de 1000 m² ou
de bâtiments professionnels ayant accueillis des substances dangereuses au sens de
l'art. R4411-6 du code du travail

		Localisation des matériaux dans les bâtiments	Quantité		Observations concernant les opérations particulières à envisager lors de la démolition et les éventuelles possibilités de réemploi sur le site	
			Unités (ml, m², u)	Tonnes		
Matériaux ou déchets inertes (DI)	Mélanges bitumineux (sans goudron)		/	/	/	
	Terres (hors terre végétale) non polluées		/	/	/	
	Béton et pierre		Couverture, panchers, poutres, pignons, dalles et fondations	M²	3230	Béton : Séparation des armatures après concassage du béton
	Tuiles et briques ⁽¹⁾		Tuiles en couverture	M²	44	Valorisation
	Céramique (carrelage, faïence et sanitaires)		Locaux divers (sanitaires, paillasses et accessoires (WC, ...))	M² et U	65	Valorisation
	Verre sans menuiserie		Miroirs	M²	0.19	Recyclage
	Mélanges de DI listés ci- dessus sans DND (à détailler éventuellement en fin du présent tableau)		/	/	/	/
	Autres déchets inertes (à détailler obligatoirement en fin du présent tableau) ⁽⁵⁾		/	/	/	/
Matériaux ou déchets non dangereux (DND)	Plâtre	Plaques et carreaux	/	/	/	/
		Enduit + support inerte	Cloisons de distribution et doublage	M²	87	Valorisation
		Complexes plâtre + isolant	/	/	/	/
	Bois	Non traités	/	/	/	/
		Faiblement adjuvantés	Portes des locaux intérieurs et panneaux de cloisonnement des sanitaires	U	4	Si possible séparer le bâti des portes pour recyclage
	Fenêtres et autres ouvertures vitrées		Menuiseries extérieures	U	6.50	Si possible séparer le bâti du verre pour le recyclage
	Métaux (à détailler éventuellement en fin du présent tableau)		Portes, occultation, conduits, robinetterie, radiateurs et cables divers	M², U et ML	23.20	Recyclage et emploi
	Plastiques (à détailler éventuellement selon type de plastiques ; ex : PVC) ⁽²⁾		Volets, conduits de fluides (descentes et Cheneaux), bouches de ventilation	U et ML	3.56	Tri des différents éléments à réaliser après évacuation
	Isolants	Laines minérales	/	/	/	/
		Plastiques alvéolaires (PSE, XPS, PU) ⁽²⁾	Calorifugeage de type “Armaflex” ou similaire	ML	0.75	Recyclage
		Autres	/	/	/	/
Complexe d'étanchéité sans goudron (à détailler éventuellement en fin du présent tableau)		/	/	/	/	



Matériaux ou déchets non dangereux (DND)	Revêtements de sols		Dalles de sols	M ²	0.56	Elimination
	DEEE ⁽²⁾ non dangereux (à détailler obligatoirement en fin du présent tableau)		Détecteurs incendie (récents), prises et interrupteurs	U	0.2	Recyclage
	Mélanges de DND listés ci-dessus		/	/	/	/
	Végétaux		/	/	/	/
	Terre végétale		/	/	/	/
	Autres DND (à détailler obligatoirement en fin du présent tableau) ⁽⁵⁾		/	/	/	/
Matériaux ou déchets dangereux (DD)	Amiante	Amiante lié à des matériaux inertes	Mastics vitriers des fenêtre en bois	M ²	2.70	Stockage ou inertage
		Autres types d'amiante lié ⁽³⁾	Nez de marche des escaliers, conduits de fluides	M ²	0.10	Stockage ou inertage
		Amiante friable	Colle de plinths	ML	1.08	Stockage ou inertage
	Mélanges bitumineux contenant du goudron		Revêtement de chaussée (abords)	M ²	30	Elimination
	Complexe d'étanchéité contenant du goudron		/	/	/	/
	Peintures contenant des substances dangereuses ⁽⁴⁾		/	/	/	/
	Bois traités contenant des substances dangereuses		/	/	/	/
	Equipements de chauffage, de climatisation ou frigorifiques contenant des fluides frigorigènes dangereux		/	/	/	/
	Sources lumineuses (tubes fluorescents, néons, lampes à décharges, lampes à LED)		Tubes fluocompacts	U	0.50	Elimination
	Autres DEEE ⁽²⁾ contenant des substances dangereuses (à détailler obligatoirement en fin du présent tableau) ⁽⁵⁾		/	/	/	/
	Terres contenant des substances dangereuses		/	/	/	/
	Autres DD (à détailler obligatoirement en fin du présent tableau) ⁽⁵⁾		/	/	/	/



Détail des déchets comportant la mention "à détailler obligatoirement" ou "à détailler éventuellement" dans les listes ci-dessus

Type de matériaux ou déchets ⁽⁶⁾	Appellation du matériau ou déchets ⁽⁵⁾	Localisation des matériaux dans le bâtiment	Quantités		Observations concernant les opérations particulières à envisager lors de la démolition et les éventuelles possibilités de réemploi sur le site
			Unités (ml, m ² , u)	Tonnes	
DND	Déchets issus de l'usage du bâtiment – Détecteurs incendie récents et équipements électriques	Tous locaux	U	0.20	Recyclage
DND	Déchets issus de l'usage du bâtiment – Cuivre	Totalité du bâtiment	M ²	2.84	Recyclage ou Remploi
DND	Déchets issus de l'usage du bâtiment – Métaux (acier, aluminium)	Totalité du bâtiment	M ²	20.16	Recyclage
DND	Déchets issus de l'usage du bâtiment – Robinetterie	Totalité du bâtiment	M ²	0.16	Recyclage
DD	Déchets issus de l'usage du bâtiment – Matériaux et Produits contenant de l'amiante	Nez de marche mastic sur fenêtres en bois, conduits de fluide	M ² , ML et U	3.90	Stockage ou inertage
DD	Déchets issus de l'usage du bâtiment – Revêtements de chaussée	Abords	M ²	30	Elimination

⁽¹⁾ Préciser la présence de plâtre éventuelle

⁽²⁾ **PSE** (polystyrène expansé), **XPS** (polystyrène extrudé), **PU** (polyuréthane), **PVC** (polychlorure de vinyle), **DEEE** (déchets d'équipements électriques et électroniques)

⁽³⁾ Dalles vinyle-amiante

⁽⁴⁾ Y compris matériaux contaminés par des peintures au plomb

⁽⁵⁾ Exemple : déchets résiduels non-constitutifs du bâtiment, ou déchets issus de l'usage ou/et de l'occupation, ou mélanges de déchets X et Y mentionnés dans les listes ci-dessus, etc.

⁽⁶⁾ Inertes, non dangereux ou dangereux